CSE du 19 12 2023. déclaration CGT :

Où en est-on des négociations dans notre secteur ??

A la CGT, nous disons d'entrée qu'il est important d'être sérieux quand on parle de revalorisation salariale.

Pour faire court, l'avenant signé par la cfdt les AXESS, est une véritable arnaque. Il comprendrait une prime dite « bas salaire », qui intégrerait l'ensemble des primes, écrase les rémunérations et minorerait outrageusement l'ancienneté, c'est à dire que plus on on a de l'ancienneté plus on perd... Infect.

Et ce d'autant plus que dans cet accord rien n'est opposable et tout reste aléatoire..

… et ce d'autant plus qu'il serait conditionné à une remise à plat de l'ensemble des grilles de rémunérations.

La qualification, l'ancienneté.. aux oubliettes.. et aucune indexation sur le smic, ni l'inflation...

à l'horizon, tous les salaires éclatés et tirés vers le bas.. Une disposition qui provoquerait un tassement des rémunérations.

Pour la CGT c'est impossible.

L'enjeu c'est de soutenir l'ensemble des métiers, reconnaître l'ensemble des professions.

<u>La qualification, l'ancienneté doivent restés au cœur des revalorisations.</u>

La cfdt avec axess joue au ball-trap avec les salariés.

Ça sera sans nous.

Par contre, **la CGT**, avec FO et SUD proposent 2 avenants mis à la signature lors de la dernière séance de négociation (CMP 66).

• Un sur la valeur du point à 5,16 avec effet rétroactif au 1er juillet 2023

• L'autre sur les 183 euros pour tous, avec effet rétroactif au 1er avril 2022

La CGT, avec FO et SUD annoncent qu'ils seront signataires, immédiatement et proposent un délai jusqu'à la prochaine séance du 19 décembre…

AXESS, soutenue par la CFDT explique vouloir se conformer aux modalités déterminées par les politiques publiques, et donc aux enveloppes et aux financements que l'état voudra bien leur accorder.

➔ La CGT, avec FO et SUD signent les avenants de revalorisation en séance.
➔ AXESS refuse de signer des avenants sans l'aval du ministère.
la cfdt se couche !!

Les négociations sont en difficulté, prises en otage par AXESS et la cfdt.

La CGT sera toujours un point d'appui pour les salarié-es, et dans le cadre des négociations conventionnelles, nous demandons à l'AHS FC, adhérente d'AXESS, à M. de Moustier, président, à M. Becquemie, directeur général, de se prononcer en faveur de ces avenants, sans se cacher derrière de potentiels blocages ministériels…
L'urgence impose d'assumer ses responsabilités !

La CGT sera aussi toujours un point d'appui dans les négociations avec l'association.

Aujourd'hui, il est urgent de garantir des revalorisations salariales pour toutes et tous et de permettre d'améliorer les conditions d'exercice du travail.

Aujourd'hui, suite à la séance de négociation du 12 novembre, nous sommes dans l'attente de la réponse de l'employeur, augmentation salariale, forfait mobilité, congés exceptionnels, trimestriels, participation à la mutuelle, tickets restos… L'association, son président, M.de Moustier et la direction générale, doivent répondre.

Nous formulons des vœux de progrès social à l'AHS FC, augmentation salariale, mise en place du forfait mobilité, des tickets restos, majoration des congés exceptionnels, extension de congés trimestriels, augmentation de la participation employeur à la mutuelle,…nous restons dans l'attente des propositions employeur.

Et nous ne lâcherons pas.